

«Claude Kern, Sénateur du Bas-Rhin - « Il est urgent de garantir une meilleure protection sociale et juridique aux ambassadeurs de l'excellence française »»

21/10/2015

Claude Kern, Sénateur du Bas-Rhin - « Il est urgent de garantir une meilleure protection sociale et juridique aux ambassadeurs de l'excellence française »

Claude Kern, sénateur du Bas-Rhin, est intervenu en séance publique dans le cadre des débats sur la protection des sportifs de haut niveau et professionnels, pour apporter le soutien du groupe UDI-UC à cette proposition de loi consensuelle.

Le Sénateur du Bas-Rhin a rappelé que " *les sportifs de haut niveau contribuent au rayonnement de la France, ils sont nos ambassadeurs et, sur tous les bancs, nous sommes fiers de vivre la progression de nos équipes ou de nos sportifs nationaux dans le cadre de championnats de haut niveau* ".

Cependant, " *derrière ces moments de passion commune, se cachent souvent des situations professionnelles, juridiques et sociales précaires. Sans emploi hors de l'activité sportive, les revenus issus des aides fédérales -parfois 7 à 800 euros par mois-, sont insuffisants pour leur permettre de vivre dans des conditions décentes*".

La proposition de loi adoptée par l'Assemblée nationale et améliorée par le Sénat permettra de mieux protéger les sportifs mais aussi les juges et arbitres de haut niveau, sur les volets de la couverture sociale, de la sécurité juridique de leur statut, de leur formation ou encore de leur reconversion ou insertion professionnelle.

Pour Claude Kern, ce texte constitue une grande avancée. Le Sénateur regrette néanmoins le statu quo concernant le rôle et le statut des agents. " *Je déplore, comme nombre d'entre nous, l'attitude des agents qui se concentrent sur la carrière des sportifs et se désintéressent complètement de leur reconversion, de leur avenir. Il me semble important d'encadrer leur mission et de mettre en place un véritable statut des agents pour les inciter à conseiller leurs "protégés". Cependant le texte restera muet sur ce point et je regrette ce rendez-vous manqué* ", a indiqué Claude Kern.

Au terme de son intervention, le Sénateur UDI du Bas-Rhin a alerté ses collègues sur le risque d'imposer des " *contraintes qui handicaperaient nos clubs au niveau international. Il faut trouver le bon équilibre entre protection de nos sportifs de haut niveau et réglementation européenne et internationale, c'est pourquoi il est indispensable d'entamer ou approfondir les discussions avec nos partenaires européens sur ce sujet* ".

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : [@UC_Senat](https://twitter.com/UC_Senat)
Facebook : [SenateursUDIUC](https://www.facebook.com/SenateursUDIUC)